

LISTE DES PIÈCES A DEPOSER SELON LE PLANNING DES INSCRIPTIONS

- 2 Photos d'identité en précisant le nom et le prénom de l'élève
- Une attestation carte vitale sur laquelle figure le numéro de sécurité sociale de l'élève
- La fiche d'urgence (à télécharger)
- La copie du carnet de vaccination
- Attestation pour la restauration scolaire (voir mode d'emploi – pas de télétransmission)
- Accepter ou non l'étude automatique du droit à la bourse pour votre enfant
- L'attestation d'assurance scolaire 2025-2026
- L'imprimé d'équipement individuel de protection
- Un chèque de 40€ libellé à l'ordre de l'agent comptable du LPO (sauf pour les élèves qui demandent l'internat)
- Un RIB du responsable légal (pour le service intendance)
- La demande d'internat
- Les documents liés aux aménagements scolaires (PAP, PAI, PPRE, PPS ...)
- 1 Chèque de 15 € à l'ordre de la Maison des Lycéens (facultatif)
- Autorisation du représentant légal pour l'allocation PFMP

A la rentrée vous devrez donner au professeur principal les pièces suivantes

Suivant la situation, vous devez fournir les pièces suivantes :

	Lycéen né APRES le 31/08/2008	Lycéen né AVANT le 31/08/2008
Allocation versée sur le compte bancaire du lycéen professionnel (A PRIVILEGIER)	<ul style="list-style-type: none"> - Copie de la pièce d'identité du lycéen - Copie du livret de famille ou acte de naissance ou décision de justice indiquant le nom du responsable légal - RIB du lycéen 	<ul style="list-style-type: none"> - Copie de la pièce d'identité du lycéen - RIB du lycéen
Allocation versée sur le compte bancaire d'un représentant légal	<ul style="list-style-type: none"> - Copie de la pièce d'identité du lycéen - Copie du livret de famille ou acte de naissance ou décision de justice indiquant le nom du responsable légal - RIB du représentant légal - Copie de la pièce d'identité du titulaire du compte bancaire 	

Un dossier incomplet ne permettra pas la rémunération du jeune pour la période des stages.